

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2005

Séance du 11 février 2005

CG 05/1^{ère}/VI-2

CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE

Depuis 1998, le Conseil Général accompagne les actions collectives de promotion de la Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne en direction des différents secteurs artisanaux.

2004 a été une fois de plus une année riche en manifestations au travers desquelles les objectifs suivants ont pu être mis en œuvre et accomplis :

- promouvoir le savoir-faire de certaines activités artisanales,
- faciliter l'information auprès de la jeune population,
- favoriser la communication en matière d'image professionnelle.

Ce partenariat a pu être appliqué dans les manifestations suivantes :

- diverses actions et manifestations pour promouvoir la filière pain,
- le marché potier à Caylus,
- les salons de la voiture d'occasion en juin et octobre 2004,
- la journée portes ouvertes sur le thème de l'esthétique,
- des rencontres autour de la création reprise dans l'artisanat.

Au titre de 2005, les actions prévues sont les suivantes :

- poursuite et amplification des manifestations autour du Pain en Tarn-et-Garonne
- renouvellement des actions autour des professionnels de l'automobile (Salon du véhicule d'occasion),
- reconduction de l'action vis-à-vis de l'artisanat lié aux instituts de beauté (journée « découverte des instituts de beauté »),
- communication auprès des jeunes sur les métiers du bâtiment,
- journée T.I.C (Technologie de l'Information et de la Communication),

- rencontre professionnelle autour de la création reprise,
- promotion des artisans du bâtiment.

A ce titre, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et :

- approuver une enveloppe budgétaire de **25 000 €** avec la répartition des crédits de paiement correspondant :

Crédits de paiement **2005** : **15 000 €**

Crédits de paiement 2006 : 10 000 €

- ratifier un crédit de 18 270 € (3 270 € au titre de 2004 et 15 000 € au titre de 2005) sur l'article 657415, sous-fonction 91 du Budget Départemental.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Adopte une enveloppe budgétaire de 25 000 € destinée à poursuivre la politique concertée avec la Chambre de métiers pour l'organisation des actions de promotion vis-à-vis des différents secteurs de l'artisanat ;
- Précise que les crédits de paiement correspondants seront répartis de la manière suivante :
 - 2005 : 15 000 €
 - 2006 : 10 000 €

- Ratifie l'inscription d'un crédit de paiement de 18 270 €(3 270 €au titre de 2004 et 15 000 €au titre de 2005) à l'article 657415, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

PROMOTION DES METIERS

OPERATIONS ENGAGEES EN 2004

I - PROMOTION DES METIERS

Commission Permanente du 23 août 2004

- Salon de l'occasion des professionnels de l'automobile à l'automne 2004	3 000 €
- Journées portes ouvertes les 17 et 18 mars 2004	994 €
- Organisation par le GAETEG d'une journée Découverte de l'Esthétique en novembre 2004	1 160 €
- Organisation du Salon de l'occasion des professionnels de l'automobile par le Groupement des Artisans de l'Automobile du Tarn-et-Garonne les 4 et 7 juin 2004	3 000 €
- Organisation du marché des potiers à Caylusle 15 août 2004	2 890 €
- Semaine nationale de la fête du pain du 10 au 16 mai 2004	2 816 €

Le Président,